

Rapport d'activité

Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron

20 23

Ardèche Rhône Coiron



Bibliothèques



Cinémas



Crèches
et lieux d'accueils
enfants / jeunes

Musée de la
Résistance et de
la Déportation



Cuisine centrale
repas scolaire
et portage
de repas



Pépinière
d'entreprises

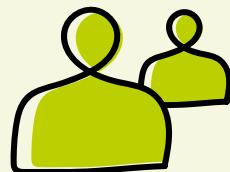


Ecoles
de musique

Quelques chiffres du territoire



15
communes



23 177
habitants

36
élus
communautaires



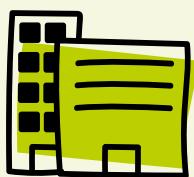
40ans
d'âge moyen



3 674
familles avec
enfants



11 649
logements
dont 63% de
propriétaires



2003
entreprises



33km
de voie douce



1
cuisine
centrale



19
équipements
culturels
intercommunaux

LES COMPÉTENCES

COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

Les communautés de communes reçoivent des compétences transférées par les communes membres, ce qui implique l'application de deux principes de droit :

Le principe de spécialité : un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ne peut intervenir que dans les champs de compétences qui lui ont été transférés et uniquement à l'intérieur de son périmètre. Un EPCI ne peut donc pas intervenir dans le périmètre des compétences que les communes ont conservé.

Le principe d'exclusivité : les EPCI sont les seuls à pouvoir agir dans les domaines de compétences qui lui ont été transférés. Les communes en sont totalement dessaisies. La précision de l'intérêt communautaire est requise pour certaines compétences obligatoires et optionnelles des communautés de communes.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES et définition de l'intérêt communautaire

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

Etudes, création de zones d'aménagement, assistance aux communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, aménagement et entretien de la vélo-route voie verte ViaRhôna et de la voie verte de la Payre...

- Développement économique

- * Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités
- * Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
- * Promotion du tourisme dont la création d'Office du Tourisme

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Protection et mise en valeur de l'environnement

Mise en œuvre d'un PLan Climat Air Energie Territoire (PCAET), participation au TEPOS (Territoire à Energie Positive), entretien et aménagement des sentiers de randonnée communautaires, gestion des cours d'eau sur le bassin versant du Lavezon et de la Payre, mise en œuvre du plan de gestion de la végétation...au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prevention des Inondations (GEMAPI)

- Politique du logement et du cadre de vie

Programme Local de l'Habitat, Opérations Programmées de l'Habitat et des opérations de façades, Plan de gestion de la demande en logements social, animation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), gestion d'un Centre d'Hébergement d'Urgence et de Réinsertion Sociale (CHURS)

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements préélémentaires et élémentaires

Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche, Lecture Publique (2 médiathèques et 12 points de lecture), Ecoles de musique, Cinémas Le Teil et Cruas, Scène de Musique Actuelles

- **Actions sociales d'intérêt communautaire**

Petite Enfance jeunesse (crèches, Relais d'Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfant Parent, Accueils de Loisirs Sans Hébergement) Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), restauration collective et portage de repas

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- Assainissement non collectif
- Communications électroniques
- Culture (Partenariats culturels et dispositifs comme Education Artistique et Culturelle, Contrat de Lecture Publique...)



LA GOUVERNANCE

3^{ème} prix Marianne de la Parité à la CCARC



Consulter le trombinoscope des élus communautaires :

www.ardecherhonecoiron.fr / nous connaître / le fonctionnement communautaire

2023 :

- Le conseil communautaire composé de 36 conseillers communautaires représentants les 15 communes, s'est réuni 11 fois
- Le bureau communautaire regroupe le Président + les vice-président.e.s + Maires ou représentants des 15 communes. Il s'est réuni 24 fois.
- La conférence des Maires a un rôle consultatif, elle est présidée par le Président de la CCARC et réunit les Maires des 15 communes et les vice-président.e.s. 3 conférences ont été organisées.
- Une commission thématique déchet est instaurée et s'est réunie 2 fois



Une nouvelle formule du rapport d'activité

Le rapport d'activité doit permettre à l'ensemble des élus des communes du territoire de visualiser simplement le sens et les résultats de l'action de la Communauté de communes sur l'année écoulée.

Soucieux de transmettre une information centrée sur les attentes concrètes des élus et de la population, nous avons décidé de réorganiser le document en 7 thèmes traduisant nos orientations. En effet, les différentes compétences exercées, habituellement supports du compte rendu, sont les moyens de mettre en œuvre les actions et il est difficile de trouver la cohérence d'ensemble. Le compte rendu d'activité doit, pour faciliter la lecture, donner le sens de l'action, des choix effectués et bien entendu les résultats obtenus. C'est l'objectif de cette nouvelle présentation.

Pour illustrer le propos, afin de favoriser le développement de proximité un accompagnement a été effectué auprès de 47 acteurs économiques du territoire. Pour s'adapter aux changements, conseil en habitat auprès de 51 jeunes, 181 familles conseillés en matière de rénovation de leur habitat ou encore 145 000 euros de travaux de protection contre les inondations. Pour

accompagner à grandir, 7 semaines de séjours proposés, 600 visiteurs à la fête des familles. Pour proposer une culture pour tous, 559 cartes cinémas donnant accès à 3 cinémas, plus de 38 000 spectateurs dans nos deux cinémas, 205 élèves à nos écoles de musiques. Pour mieux vivre, 1597 enfants inscrits à la restauration scolaire, 108 bénéficiaires du portage de repas à domicile et 300 personnes formées sur la valorisation des déchets. Pour préserver l'environnement, création d'une société locale de développement des énergies renouvelables, développement d'un service local de covoiturage au quotidien (Karos). Pour fonctionner nous avons décidé de la stabilité de la fiscalité dans un contexte d'inflation des prix afin de préserver les possibilités des ménages.

Ces actions ne sont qu'une part de ce qui a été réalisé et projeté de 2023, je vous laisse parcourir le rapport d'activité pour y découvrir leur diversité.

Yves BOYER

Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron

SOMMAIRE

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT DE PROXIMITÉ

- ▶ Développement économique 11
- ▶ Agriculture 12
- ▶ Tourisme 13

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS

- ▶ Urbanisme 15
- ▶ Habitat logement 16
- ▶ Milieux aquatiques 18
- ▶ Espaces verts / technique 19

ACCOMPAGNER À GRANDIR

- ▶ Accueils de loisirs, séjours 21
- ▶ Crèches, Lieux accueil enfants parents, Relais petite enfance 22

PROPOSER UNE CULTURE POUR TOUS

- ▶ Cinéma 25
- ▶ Partenariats 26
- ▶ Education Artistique et Culturelle 27
- ▶ Musée 28
- ▶ Ecoles de musique 29
- ▶ Réseau des Bibliothèques 30

VIVRE MIEUX

- ▶ Alimentation 33
- ▶ Valorisation des déchets 35

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Alimentation 37
- ▶ Mobilité 39
- ▶ Energie 40

FONCTIONNER

- ▶ Finances 41
- ▶ Marché publics 44
- ▶ Ressources humaines et Hygiène, santé et sécurité 45
- ▶ Communication 47
- ▶ Organisation des services 48

LES TEMPS FORTS



Formation guide composteur



Démolition 92 rue de la République
Le Teil



Remise de chèque
accompagnement entreprise



Semaine nationale
de la petite enfance



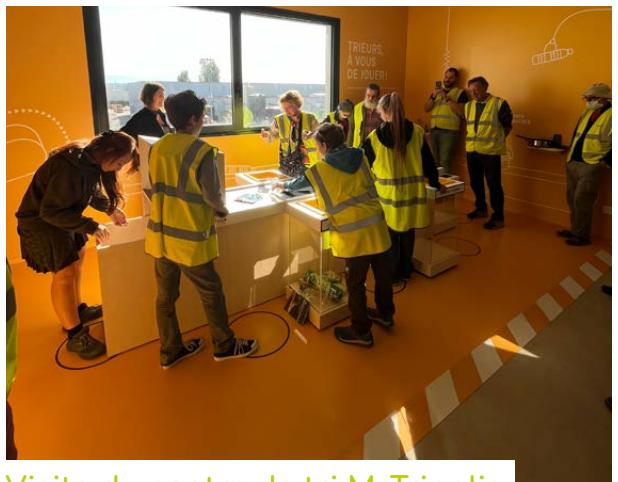
Séjour automne 8-11 ans
«Réponds à l'appel de la forêt»



3 cinémas = 1 carte
Venue de Lambert Wilson



Fête des familles «ARC' en fête»



Visite du centre de tri MeTripolis



Allons au théâtre pour prévenir des chutes



Journée «bien veillir chez soi»



Soirée du goût
«Anti-gaspi, nous on agit !»

01.

Favoriser un
développement
de proximité

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



La Communauté de communes intervient pour faciliter le développement économique sur l'ensemble du territoire. Ses actions portent principalement sur l'aménagement et la commercialisation de zones d'activité économique, ainsi que sur l'accompagnement des porteurs de projets et entreprises déjà en activité.

Bernard Noël
vice-président en charge de l'économie,
commerces, artisanat et industrie, logement



2

terrains vendus
sur la zone
d'activités

+50%
d'entreprises aidées
en restauration

1

labellisation

6

entrepreneurs
installés à la
pépinière

Vente de 2 terrains sur la Zone d'activité

Avec cette vente sur la Zone d'activité de Drachy à Meysses, le groupe national, Altrad Endel s'implante durablement sur le territoire. Une entreprise locale, El Bay Façades passe un cap en s'installant dans la zone pour une meilleure visibilité et une amélioration des conditions de travail.

Des entreprises de la restauration accompagnées

Le travail d'accompagnement, selon leur secteur d'activité, consiste à rechercher des emplacements adaptés, à la mise en réseau, l'attribution d'aide directe à l'économie de proximité, l'orientation vers des financements complémentaires,... 47 porteurs de projets ont été accompagnés cette année et 9 dossiers de subvention ont été montés pour un montant de 30 600€.

Lauréat d'un dispositif industriel

Un travail en coopération avec Drôme Sud Provence, Montélimar Agglomération et DRAGA a permis d'être lauréat Territoire d'Industrie. Ce dispositif va permettre d'accompagner les industriels dans leurs efforts de décarbonation et créer des dynamiques public-privé en faveur d'un développement économique vertueux.

Sensibilisation à l'entrepreneuriat à la pépinière d'entreprises

Le Faisceau sud a accueilli des groupes de stagiaires en formation ou d'étudiants pour s'immerger dans l'univers de l'entreprise, par une présentation de la pépinière d'entreprises, le témoignage d'entrepreneurs.



AGRICULTURE

1

outil de veille
foncière :
Vigifoncier

70

exploitations sur
les 4 communes

10

exposants sur le
marché

La visite d'une installation maraîchère

Réalisée grâce à un travail partenarial, une exploitation à Saint-Lager-Bressac a été visitée par Le Groupe de travail Foncier, composé d'élus de chaque commune.

Cette démarche s'inscrit dans celle de veille foncière réalisée notamment en partenariat avec la SAFER qui permet d'être, collectivement vigilants sur des secteurs à enjeux, notamment la plaine irriguée de la Payre.

Le travail de préservation des terres agricoles, spécifiquement sur la plaine de la Payre, a été mené par la Chambre d'agriculture en lien avec les communes de St-Vincent-de-Barrès, St-Symphorien-sous-Chomérac, St-Lager-Bressac et Baix et les agriculteurs concernés.

Accueildela8^eéditiondelatQuinzainedelatTransmission-Reprise, le 28 novembre à Alba-la-Romaine, pour les cédants et porteurs de projets. Organisée par la MSA et la Chambre d'agriculture de l'Ardèche, elle a été l'occasion de renseigner les agriculteurs présents et d'identifier les freins à la transmission des exploitations, mais aussi les solutions.

L'organisation d'un **marché des Producteurs et des Artisans** au Teil le vendredi soir s'est poursuivie de mai à octobre. Un rendez-vous où retrouver des produits et de l'artisanat local.

TOURISME



La CCARC poursuit la mise en œuvre de sa stratégie touristique validée fin 2022. En partenariat étroit avec l'Office de Tourisme Porte Sud Ardèche, les actions

menées en direct ciblent l'aménagement des sentiers de randonnée et des voies vertes comme la Voie de la Payre, la ViaRhôna et prochainement la Via Ardèche.

Rachel Cotta
vice-présidente en charge du tourisme



11

panneaux de lieu-dit
renouvelés

8

interco dans le
comité d'itinéraire

Aménagement des sentiers de randonnée

Les travaux mis en œuvre par l'Office de tourisme ont remplacé l'ensemble des signalétiques randonnées sur la commune d'Aubignas. Des améliorations ont été apportées sur Valvignères et le mobilier a été remis en état sur Rochemaure.

Via Ardèche : une dynamique collective

Grâce à l'écriture et la signature d'une convention du comité d'itinéraire, regroupant l'ensemble des territoires du Sud Ardèche et Nord Gard, un engagement est pris dans l'aménagement, l'entretien et la promotion de la voie verte Via Ardèche. Une force pour développer sa visibilité et coordonner les actions.



02.

S'adapter aux changements

URBANISME



Le service d'instruction mutualisé dénommé « service urbanisme », instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme pour 14 communes. Il accompagne et conseille également les communes dont les documents

de planification sont en cours d'élaboration, de révision ou de modification. Ce service gratuit pour les communes adhérentes, s'inscrit dans une volonté de mutualisation des moyens humains et financiers entre collectivités .

Pascale Tolfo
vice-présidente en charge de l'urbanisme



906
dossiers
déposés

134
dossiers
dématérialisés

72%
de dossiers
incomplets

9
communes
formées

Augmentation du nombre de dossiers

- Augmentation du nombre de dossiers dématérialisés, déposés sur la plateforme, passant de 15% à 34%. Une autonomie qui explique une hausse des dossiers incomplets (+ 20%).
- Grosse augmentation du nombre de dossiers incomplets passant de 52.8% à 72.7% des dossiers déposés soit 639 dossiers non conformes. Un constat corrélé à la dématérialisation et aux travaux de transition énergétique.
- Diminution du nombre de dossiers de Permis de construire déposés dû notamment à l'augmentation des prix des matériaux et augmentation de la part des Déclarations Préalables (+14.5%, en lien avec la transition énergétique : isolation par l'extérieur, panneaux photovoltaïques, changement de menuiseries notamment)

Accompagnement personnalisé des agents communaux

Ils doivent connaître les principales règles de l'urbanisme, savoir lire des plans ou connaître les pièces obligatoires imposées pour mieux accompagnés des administrés. Pour cela, des séances de formations sont organisées avec eux.

HABITAT - LOGEMENT



Initiée en septembre 2022, l'élaboration d'un Plan Local de l'Habitat (PLH) volontariste visant à doter d'une politique publique cohérente à l'échelle intercommunale au regard des besoins en logements et en hébergement va se finaliser.

A la différence d'un PLUiH, c'est à dire un Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec un volet Habitat, dont se dotent certaines collectivités, le PLH n'est pas un outil de planification. En revanche, il propose une vision et une stratégie articulée à l'échelle intercommunale définissant la programmation de logements et leur répartition.

Bernard Noël
vice-président en charge du logement et cadre de vie

Le Forum de l'Habitat

A l'initiative d'Alba-la-Romaine, ce forum dédié à l'habitat a réuni des visiteurs cherchant des précisions sur les aides à la rénovation énergétique et le circuit à suivre.

L'élaboration du Plan Local de l'Habitat

Les communes ont choisi de s'appuyer sur les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) en vigueur et sur ceux en cours de révision pour déterminer si les besoins estimés seraient couverts.

Il en ressort une complémentarité entre le pôle urbain du Teil, la Vallée du Rhône et Alba-la-Romaine pour assurer 82% des objectifs totaux des 130 logements nécessaires supplémentaires par an.

L'un des enjeux est aussi de permettre à des communes à dominante périurbaine ou rurale de pouvoir accueillir de nouveaux habitants, tout en évitant l'étalement pavillonnaire et en préservant la ressource en foncier naturel et agricole.

Parmi les thèmes qui ont fait l'objet d'une attention particulière : l'habitat et la problématique du vieillissement; le logement social; le logement saisonnier et le logement vacant qui représente 12% du parc immobilier.

Le Plan Local de l'Habitat souhaite réunir l'ensemble des dispositifs mobilisés par ARC au travers de 5 orientations :

- une offre de logements adaptée aux besoins de la population face à la rareté foncière
- l'amélioration du parc existant
- l'hébergement et le logement pour les personnes en mobilité ou en situation de fragilité
- la transition écologique et sociétale
- la gouvernance, animation et observation

45
visiteurs
sur le forum

1450
logements vides
sur ARC

2000m²
démolis

51
jeunes
accompagnés

98%
de taux d'occupation
en centre
d'hébergement

Le 92

Suite au séisme de 2019, l'îlot du 92 rue de la République au Teil, composé de 4 immeubles a été démolie. La plateforme sera vendue à un opérateur pour la construction de deux maisons de ville avec jardin et stationnement.

Une opération de 690 000 € HT dont 138 000 € de reste à charge à la CCARC
2 000 m² démolis

400 m² de surfaces commerciales créées en cœur de ville

Ladémolitiondel'anciennemaison desassociationsetlédémarrage de la construction du local commercial Place Pierre Sémard au Teil est un évènement important. Le magasin Utile va s'installer dans les lieux, reconfigurant le centre-ville. Dans le volet développement économique du Nouveau Programme National de Rénovation Urbaine,

Le Conseil Habitat Jeunes confié à Soliha dans sa mise en œuvre, s'adresse à des jeunes de 16 à 30 ans, les 18-25 ans étant les plus représentés. Il est co-financé par Ardèche Rhône Coiron et par la Communauté de communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche.

Rénofuté est un service d'intérêt général, gratuit et indépendant destiné à accompagner les ménages et le petit tertiaire privé dans leur projet de rénovation du bâti. Il vise également à mobiliser les professionnels de la rénovation. L'ALEC07 en charge de ce dispositif réalisées : 181 ménages ont été conseillés et 15 ont bénéficié d'un accompagnement à la réalisation de travaux.

Permis de Louer, mis en œuvre dans le centre-ville du Teil en est à sa 3e année d'expérimentation. 31 permis ont été accordés dont 4 renouvellements.

Accueil et accompagnement en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale du Teil compte 19 places et 2 Lits Halte Soins Santé qui ont permis d'accueillir 82 résidents dont 67 hommes. La durée du séjour est en moyenne de 4 mois.

La Maîtrise d'œuvre d'Utilité Sociale, un accompagnement pris en charge par l'Etat et le Département pour trouver des réponses aux souhaits de sédentarisation des Gens du Voyage s'est prolongée, notamment pour Rochemaure.





PRÉVENTION INONDATIONS

145 000€
pour la 1^{ère} tranche
de travaux

1200m
d'ouvrages
supplémentaires

4
pluviomètres
connectés
supplémentaires

Fiabiliser les ouvrages

La fiabilisation des digues connues déjà gérées sur le Rhône/Frayol au Teil et sur le Lavezon à Meysse et Rochemaure a été une action majeure ainsi que la préparation de la prise en gestion de deux ouvrages sur les ruisseaux du Bourdary et des Lavandières (Le Teil et Meysse). Ces travaux subventionnés à 60% touchaient principalement la future digue du Bourdary ainsi que celle du Frayol. La renaturation a été prise en compte suite à la nécessité d'abattre des arbres dangereux pour la sécurité hydraulique le long du Frayol.

Connaître et classer les nouveaux ouvrages

Les travaux du Bourdary s'inscrivent dans le lancement des études liées au classement de cet ouvrage avec celui des Lavandières à Meysse. Ces études en hydraulique, topographie et capacités de résistance des digues devant aboutir à un classement en Préfecture et à une meilleure connaissance des ouvrages et de leurs zones protégées.

Créer un système d'alerte robuste

Le dispositif d'alerte a été renforcé par l'installation de nouveaux pluviomètres connectés. Le réseau est désormais densifié en propriété propre de la CCARC sur les communes d'Aubignas, Le Teil, Cruas, St Pierre-la-Roche et St-Martin-sur-Lavezon. Il est complété par les stations privées sur le reste du territoire et de ses alentours. Le caractère torrentiel de la plupart des cours d'eau impose une alerte réactive possible grâce à la fusion des modes d'alerte entre pluviomètres connectés, veille météo et alertes de la Préfecture de l'Ardèche.

ESPACES VERTS

5

semaines de
tailles de haies

1

semaine
d'arrachage
d'ambroisie

91

nids de frelons
asiatiques
détruits

La taille des haies sur les 3.2 km de la voie douce de la Payre et de la ViaRhona pour l'entretien des vélos route et du foncier intercommunal.

Une opération d'arrachage d'ambroisie sur les voies douces et terrains intercommunaux. Des campagnes d'arrachage de cette plante invasive sont organisées avant floraison.

La surveillance et le signalement des nids de frelons asiatiques avant leurs destructions dont 123 nids de frelons asiatiques signalés.



03.

Accompagner
à grandir

JEUNESSE



Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse représentent des enjeux essentiels pour notre territoire. C'est pourquoi la Communauté de communes œuvre à cœur dévoué à dégager une politique jeunesse ambitieuse, avec les élus communaux, les acteurs jeunesse locaux et les jeunes eux-mêmes.

Cette écriture aboutit avec la démarche « Parcours Jeunes », à l'organisation d'ateliers réunissant des jeunes, des élus, et des professionnels afin de définir ensemble des projets et des actions pour l'avenir. Ce fut aussi l'organisation de séjours tout au long de l'année pour les 5-17 ans avec la volonté de les accompagner dans leur accès à l'autonomie. Cefut enfin, le lancement d'un dispositif d'aide au BAFA, facilitant l'accès à cette formation au plus grand nombre.

Marie-Josèphe LAUSSEL
vice-présidente en charge de la petite enfance – jeunesse

7

semaines
de séjours

20

enfants inscrits
par séjour

13

personnes ont
reçu l'aide au
BAFA

5

stages d'été
thématisques

Des séjours pour les 5-17 ans

7 semaines de séjours ont été organisées pendant les vacances scolaires, en parallèle de l'accueil à la journée prévu en accueil de loisirs et 4 semaines sur l'été. La particularité de cette année fut que les séjours d'été ont été proposés sur 7 jours consécutifs, avec la possibilité d'enchaîner 2 séjours à la suite.

Ces séjours sont des actions idéales pour l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie et la prise de responsabilités.

Une aide au BAFA pour tous les habitants

Le dispositif d'aide au BAFA a été lancé pour tous les habitants, sans distinction d'âge et sans condition de revenus.

Un dossier très simple est à compléter afin de prétendre à cette aide financière, sur l'année 2750€ d'aide ont été alloués.

En contrepartie, l'engagement demandé est de travailler sur un des accueils de loisirs intercommunaux, une fois le BAFA en poche.

Stages découverte et pratiques dans les accueils de loisirs

Organisé par l'équipe du centre de St-Lager-Bressac, un stage de découverte et de pratique du théâtre d'ombre a fait intervenir une compagnie locale auprès des jeunes.

Des stages de natation « comme des poissons dans l'eau » ont, aussi, été inscrits au programme de l'été, autour de 3 approches : découverte, mouvement et perfectionnement

PETITE ENFANCE



Depuis de nombreuses années, l'accueil des tout-petits et de leurs familles sur le territoire est essentiel. Cela se traduit par la gestion d'accueils collectifs (les crèches) mais aussi par l'accompagnement d'un accueil individuel de qualité, avec les assistantes maternelles via les Relais Petite Enfance (RPE).

En matière de parentalité, les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sont des structures précieuses que nous avons à cœur de valoriser.

Les propositions s'élargissent avec le développement d'actions s'adressant à tous les parents et leurs enfants, et pas simplement aux publics de nos structures et services. C'est dans cet esprit, que la 1ère édition de la fête des familles a été organisée, et dans cette perspective que nous avons développé un projet parentalité.

Marie-Josèphe LAUSSEL
vice-présidente en charge de la petite enfance – jeunesse



2
conférences
thématiques

+600
visiteurs

Le projet parentalité

Ce projet est initié afin de proposer des actions cohérentes pour l'accompagnement et le soutien des familles. Des cafés-parents dans les crèches sont proposés, des ateliers parents-enfants, des temps conviviaux avec les familles et professionnelles dans les crèches et RPE...

Il a également conduit à l'organisation de conférences : une sur le thème « être parent aujourd'hui » avec M. Ben Soussan et une autre sur la question « apprivoiser les écrans et grandir » avec M. Tisseron.

La fête des familles

L'ensemble des services intercommunaux et ses partenaires ont organisé une première édition d'ARC en fête, la fête des familles à St-Lager-Bressac. Pour les enfants et les parents : ateliers et animations, manège à pédales, grands jeux en bois, borne à selfie, etc. La journée s'est clôturée par un bal celtique et un apéritif offert. Cette manifestation a été organisée dans un souci de respect de l'environnement avec la mise en place d'un tri, un compost, des toilettes sèches, une navette gratuite, des gobelets réutilisables...

1 projection de film

3 journées pédagogiques

La semaine des assistantes maternelles

Organisée en novembre par les RPE afin de valoriser le métier d'assistante maternelle et l'accueil individuel. Au programme : activités pour enfants, parents et assistantes maternelles, activités « partage de compétences », une conférence « des gazouillis aux 1er mots », la projection du film « Ama Gloria » avec le cinéma Regain, un goûter partagé et une exposition sur le quotidien de l'assistante maternelle.

La formation des professionnels de la petite enfance

Des journées pédagogiques ont été organisées pour le personnel qui a été formé et a travaillé sur le projet éducatif et pédagogique. Ces temps renforcent la qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille. Les formations collectives ont porté sur : l'importance de la lecture chez le tout-petit, la place des parents et la co-éducation, les espaces sensoriels et le handicap et sur l'expression corporelle et la voix.

La culture et la petite enfance

Les liens entre les services culture et petite enfance se renforcent au fil des années, pour proposer et de nombreuses actions culturelles.

- « Pas à pas » à la crèche La Ribambelle au Teil est un projet culturel en immersion avec la compagnie de danse contemporaine Instabili.
- La semaine nationale de la Petite Enfance sur le thème « POP », avec la participation des RPE, des crèches, des médiathèques et des cinémas,
- Des « Cinés doudou » et des ateliers cinéma dans les crèches,
- Des lectures dans les bibliothèques ou dans les services avec le Réseau des Bibliothèques intercommunales deviennent un rendez-vous inscrit.



Crèches

- **162** enfants
dont 40 accueillis sous le seuil de pauvreté

Relais petite enfance

- **105** assistantes maternelles
- **181** enfants sur les **321** temps d'éveil

Lieu Accueil Enfants-Parents

- **170** accueils proposés
- **146** enfants accueillis
- **128** familles (dont 86 nouvelles cette année)

04.

Proposer une
culture pour
tous

CULTURE



Notre Communauté de communes est fortement engagée dans le domaine culturel depuis de nombreuses années, tant dans le fonctionnement de nos équipements culturels avec la nouvelle compétence prise de l'enseignement musical que dans nos partenariats et dans notre engagement dans l'Education Artistique et Culturelle. Dans l'ensemble des projets que nous portons, nous souhaitons ouvrir et faciliter la culture à tous, dans les propositions et dans l'offre tarifaire pour une offre culturelle de proximité.

Bernard Noël
Vice-président à la culture

Cinémos

559
cartes dont
54 cartes
jeunes

10
avant-première

9
ciné-doudou

38 432*
spectateurs
29 665 Regain
8767 Le Ciné
*Chiffres d'avant Covid
quasi retrouvés

3 cinémas 1 carte

Une carte unique créée avec le cinéma Les Templiers de Montélimar valable dans les 3 cinémas. Conjointement aux cartes, un nouveau site internet et une billetterie en ligne ont été inaugurés. Sur le week-end de lancement, 180 spectateurs étaient présents à la projection de 5 hectares en présence de la réalisatrice Emilie Deleuze et de Lambert Wilson.

Films « surprise » et cultes

Organisation d'avant-premières surprises de films art et essai (les spectateurs ne connaissent pas le titre mais savent uniquement que le film est classé) et projection de films culte du patrimoine mondial, chacun étant accompagné et suivi d'un échange en salle après la diffusion.

Ciné Doudou

Des séances adaptées pour les plus jeunes spectateurs de moins de 3 ans (programmes courts en lumière tamisée et volume sonore abaissé) ont eu lieu pour accueillir les nombreux spectateurs en herbe dans les deux cinémas en partenariat avec le service Petite Enfance.

Amélioration du confort sonore

Toutes les salles à Cruas et au Teil, sont équipées de la technologie 7.1 surround qui améliore la qualité de rendu sonore lors des 2941 séances.

Partenariats

12

lieux d'exposition
de photos

3

soirées «comme à la
maison»

2

concerts en salle
(Meysse et Le Teil)

9

spectacles

Le festival Présence(s) photographie, une année marquée pour ses 10 ans. Le festival s'est déployé, en expositions plein air à Alba-la-Romaine, Baix, Saint-Martin-sur-Lavezon et Saint-Thomé.

Les expositions étaient, aussi, présentes dans les 4 communes historiques d'installation : Cruas, Meysse, Rochemaure, Le Teil

Des concerts de la SMAC « comme à la maison »

se sont tenus au plus près des habitants par la programmation de soirées installées dans les jardins. Le public a été convié par le biais des élus et des habitants volontaires, pour des soirées affichant complet : Aubignas, Saint-Bauzile et Saint-Thomé.

Les Préalables de la Cascade, pôle national de cirque, poursuivent leur présence au plus proche des villages et propose des formes multiples de cirque dans des lieux non prévus pour le spectacle.



Education Artistique et Culturelle

1

exposition
originale

1

plateau radio
en direct

3

cours-métrages
réalisés

5

goûters créatifs
proposés aux
familles

Le projet Artistes d'Alba des années 50 a permis de faire (re)découvrir à des élèves et au grand public un groupe d'artistes installés à Alba-la-Romaine au milieu du XXesiècle tout en valorisant le travail contemporain d'une artiste-graveur locale : ateliers de gravure, médiation à l'histoire de l'art, expositions au château de Vogüe et à Alba.

Radio et documentaire se sont mêlés pour le projet Portraits de femmes artistes et les publics bénéficiaires ont été nombreux et divers : écoliers, collégiens groupe volontaire intergénérationnel, personnes atteintes de syndromes autistiques. Tous ont peu filmer et interviewer

Un projet pluridisciplinaire, «De nos curiosités», a été proposé à 4 classes et aux familles des élèves : arts plastiques, danse, musique, photographie, vidéo. Après plusieurs séances d'ateliers et de pratiques artistiques, une exposition a été créée à partir de la matière conçue par les enfants.





Musée

1

programme
spécial Jean
Moulin

1

livret
sur la Rafle de
Vals

720
élèves
touchés

«Jean Moulin, une vie d'engagements» à l'occasion des 80 ans de sa disparition, un programme croisant différents formats et sur différents lieux.

- Exposition « Jean Moulin une vie d'engagements » réalisée par l'ONAC
- Conférence par sa famille « Jean Moulin, artiste, Préfet, Résistant »
- Projections au cinéma Regain du documentaire « Romanin, l'autre Jean Moulin » et du film « Jean Moulin » par Yves Boisset
- Lectures et atelier d'écriture « Autour de la Résistance » proposés par une écrivaine publique et les équipes des médiathèques.

Commémorations de la rafle de Vals-les Bains (septembre 1943)

Une participation active, en partenariat avec l'Association des Amis du Musée :

Edition d'un livret proposé à la vente.

Co-organisation d'une cérémonie et de conférences à Vals-les Bains le 30 septembre

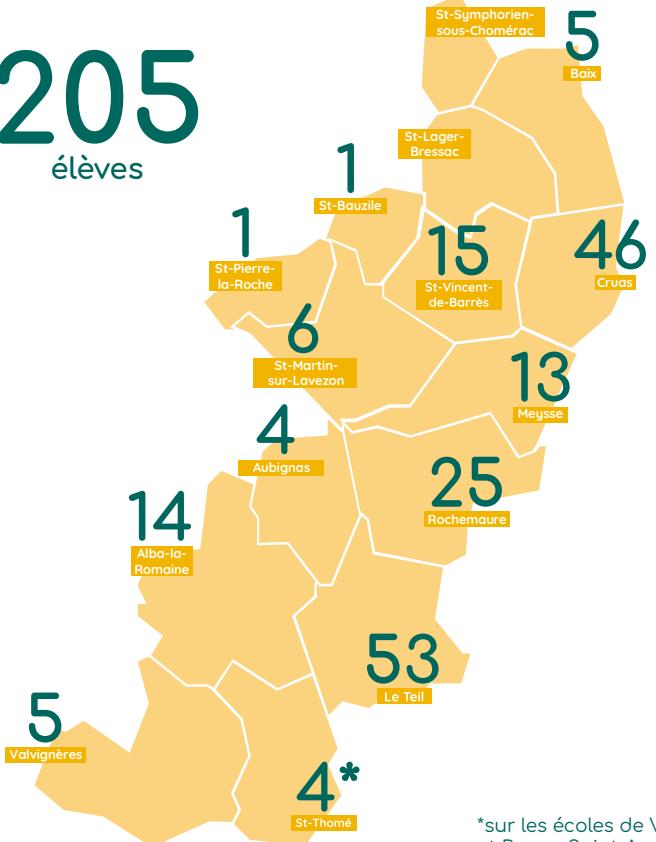
Des actions ont lieu auprès des groupes scolaires :

Les jeunes ont été accueillis au Musée entre février et fin juin par groupes selon leurs niveaux scolaires.

Des interventions ont été programmées dans 12 établissements scolaires pour transmettre hors le murs.

Ecoles de musique

205
élèves



*sur les écoles de Viviers et Bourg-Saint-Andéol



4000
livrets distribués

210
demandes
d'inscription

2
forums Cruas et Le Teil

50
spectateurs aux
contes et musique

Prise de compétence

La prise de compétence de l'enseignement musical, a débouché sur une campagne de communication massive en numérique et avec des livrets de présentation distribués dans toutes les écoles élémentaires des 15 communes, les mairies et dans les équipements communautaires.

Nouveau service

L'organisation de l'Ecole de musique a été pensée pour faciliter au maximum l'accès aux usagers, avec la mise en place d'une tarification abordable selon le quotient familial, des réductions tarifaires familles et handicap, ainsi que les préinscriptions possibles en ligne.

Forums

L'Ecole de musique intercommunale était présente sur les forums de rentrée en septembre pour faire connaître la nouvelle offre culturelle et pour répondre en direct aux différentes questions des usagers.

Projet inter-services

Le projet Scandinavie a regroupé, l'Ecole de musique et les médiathèques. Lors de 2 prestations, 50 spectateurs, 2 bibliothécaires, 20 élèves et 7 professeurs se sont retrouvés autour des musiques et contes scandinaves.



Réseau des Bibliothèques

28

rendez-vous
sur 7 communes

43

personnes aux
Nuits de la
Lecture

«Voyage en Scandinavie»

Un programme riche et varié décliné tout le mois de décembre sur l'ensemble du territoire autour des pays scandinaves : concerts, conférences, stage, contes, projections, expo, lectures, spectacles, jeux, réalité virtuelle, ateliers...

Une action en partenariat avec : Le Cinéma Regain, Le Tilt, Des Clics et des Claps, Le LOL, Les Écoles de musique.

Nouvelle formule pour Les Nuits de la Lecture

Un concours d'écriture, par tranches d'âges a mobilisé plusieurs générations lors de la soirée de lecture et de remise des prix aux lauréats.

Un atelier d'écriture par un auteur jeunesse

Animé par l'auteur Fabien Arca dans le cadre d'une résidence d'auteur en partenariat avec la Cie La Ligne et des scolaires, cet atelier a accueilli enfants et adultes. Il fut prolongé par une lecture de théâtre jeunesse par l'auteur.

200
documents
«Facile à lire»

136
personnes au
rétrrogaming

Un nouveau fonds ; «Le facile à lire»

Une sélection d'ouvrages est réalisée par les bibliothécaires sur des critères d'accessibilité et de lisibilité. Une labellisation est délivrée par le ministère de la Culture dans le respect de la charte qui établit les critères de sélection des documents. Un espace dédié installé dans le hall de la médiathèque au Teil, avec du mobilier de récupération qui tranche avec le mobilier présent attire l'œil et invite à s'installer confortablement.

Une exposition consacrée à l'album « Mon herbier des gens »

de l'auteur et illustrateur jeunesse Rémi Courgeon a accueilli une trentaine de personnes au Teil. Elles ont suivi une visite commentée de l'exposition et un atelier de croquis parents/enfants animés par l'illustrateur.

Une après-midi jeux rétrrogaming

Avec l'association cruassienne SHOOT AGAIN qui a prêté ses flippers, borne d'arcade et jeux vidéo se sont des personnes de tous âges qui sont venues jouer, seules ou en groupes.



05.

Vivre
mieux

ALIMENTATION



Passage de délégation entre Mme Laussel et Mme Laville :

La mission confiée à la restauration collective doit répondre aux besoins des enfants et des seniors dans les domaines de l'alimentation scolaire, du portage de repas, des crèches et des centres de loisirs. Pour cela, plusieurs priorités ont été identifiées :

- Établir une approche équitable pour l'accès au service, en tenant compte de la situation financière de chaque famille.
- Mettre en œuvre un processus d'amélioration continue de la qualité nutritionnelle des repas, en veillant à maintenir des normes sanitaires irréprochables.
- Sensibiliser les enfants à une alimentation saine, savoureuse et de qualité, afin de les encourager à devenir les défenseurs d'une démarche de santé préventive.

Marie-Noëlle LAVILLE
vice-présidente en charge de la restauration collective

Restauration collective

1597
enfants inscrits
à la restauration
scolaire

+300
personnes à la
soirée du goût

6
tarifs mis en
place

16
lots d'aliments
retenus

Soirée du goût

Cet événement a rassemblé pour discuter du goût, de l'alimentation, de la nutrition et sensibiliser au gaspillage alimentaire autour de 18 stands et ateliers. Avec la participation des services intercommunaux autour du développement durable, des partenaires et des Conseillers Municipaux des Jeunes.

Une tarification modulée selon les quotients familiaux

Les enfants inscrits ont bénéficié d'une tarification modulée selon les revenus familiaux pour mieux s'adapter aux revenus des familles, avec la création de 6 tarifs allant de 2,69 € à 4,65 €.

Marchés publics alimentaires

Ces marchés doivent répondre à des critères de qualité et réglementaires stricts pour sélectionner des fournisseurs. Pour l'évaluation, des jurys de dégustation sont basés sur des échantillons et ont défini des lots d'aliments. Cette démarche, réalisée en interne, garantit une alimentation saine et de qualité pour les usagers.

Portage de repas à domicile

108
bénéficiaires
inscrits

8630
repas livrés
à domicile

Une tarification modulée selon les revenus

Pour rendre accessible le portage de repas à domicile des personnes âgées ou dépendantes, ce sont 7 tarifs qui ont été mis en place. L'âge moyen des bénéficiaires est de 82 ans, avec une fréquentation égale entre hommes et femmes.

2 nouveaux véhicules de portage de repas à domicile

Ces véhicules sont adaptés pour répondre à la demande croissante de livraison de repas. Ils correspondent à la méthodologie de production et à ses spécificités, notamment, celle des contenants réemployables obligatoires qui a nécessité une refonte complète de la logistique.



VALORISATION DES DÉCHETS



Nous sommes face au constat général qu'il faut réduire nos quantités d'ordures ménagères, augmenter la part du recyclable et de compostage local tout en maintenant la qualité du tri. Le coût du traitement des ordures ménagères résiduelles est de plus en plus élevé. Le projet ambitieux est celui d'investir et de mobiliser les communes, les habitants, les partenaires pour développer et équiper le territoire afin d'inciter et faciliter le tri.

Paul SAVATIER
vice-président en charge des déchets

1452
bacs d'ordures
ménagères

+300
personnes formées

4
visites au centre
de tri

La co-construction du projet d'implantation des nouveaux points tri

Définie en concertation avec les communes, la cartographie des nouveaux points tri évolue. Les rencontres régulières avec les 15 communes ont permis d'identifier et de valider le maillage des points, en lien avec les densités de population et les schémas de mobilité des habitants.

Le changement du cadre de vie

Avec la création de nouveaux emplacements et la modernisation de l'existant, le planning de déploiement de bornes ergonomiques et modernes a été acté, parallèlement à la suppression des bacs d'ordures ménagères résiduelles. Regrouper pour simplifier : « je ne vais déposer qu'à un seul endroit ».

Renforcement du compostage individuel et collectif

La gestion de proximité des biodéchets s'est consolidée avec le déploiement du compostage individuel et des sites de compostage collectif. L'accompagnement des usagers reste privilégié avec des formations lors des distributions et le renouvellement de la formation guide composteur.

Sensibiliser au geste de tri

La poursuite de la sensibilisation auprès des habitants et acteurs locaux s'est traduite par des actions comme les visites gratuites du centre de tri des emballages et papiers Métripolis à Portes-lès-Vaence. Donner du sens au geste de tri : « le geste de tri c'est facile, pratique et utile ».

06.

Préserver l'environnement

ALIMENTATION



Passage de délégation entre Mme Laussel et Mme Laville :

L'alimentation humaine occupe une place importante dans les démarches environnementales. La restauration collective s'est engagée très précocement dans des actions à son échelle qui se traduisent par :

- Utilisation de produits biologiques,
- Achats en circuits courts,
- Respect des règles édictées par la loi EGALIM,
- Limitation du gaspillage alimentaire,
- Sensibilisation et éducation des enfants au gaspillage.

Par ailleurs les actions du Projet Alimentaire Territorial comportent systématiquement un volet en lien avec la préservation de l'environnement tel que la valorisation des produits locaux, la sensibilisation dans les écoles à une alimentation de qualité et la connaissance des producteurs du territoire.

Marie-Noëlle LAVILLE
vice-présidente en charge de la restauration collective

Restauration collective

0,64 kg
quantités gaspillées
par assiette

21%
de produits bio

33%
de produits durables

Sensibilisation au gaspillage alimentaire

Une opération de sensibilisation a eu lieu dans 15 restaurants scolaires avec les mascottes « Supers Héros Zéro Gaspi ». Les enfants ont trié et pesé les restes, obtenant une moyenne par enfant bien en dessous de la moyenne nationale de 0,167 kg. Un diplôme a été remis aux communes participantes.

Télédéclaration des données d'achat sur la plateforme « ma cantine »

Les taux de la loi EGAlim exigent que 50 % des produits servis soient « durables et de qualité », dont au moins 20 % doivent être « bio ».

Le service de restauration collective respecte ses obligations en ayant déclaré, sur la plateforme « Ma Cantine », 21 % de produits bios et 33 % de produits durables.

2
comités de pilotage

4
groupes de travail

Travailler autour de thématiques

Un travail est engagé autour des thématiques de l'accessibilité alimentaire et de la sensibilisation des jeunes à l'agriculture et à l'alimentation durable. 3 instances distinctes ont été retenues pour la gouvernance du PAT.

Un plan d'action élaboré

Son plan d'action est défini à partir d'un diagnostic partagé, identifiant les actions locales en matière d'alimentation, les besoins alimentaires des consommateurs, ainsi que les dynamiques et les défis spécifiques au territoire.

Il répond aux objectifs du PAT qui visent à rapprocher les divers intervenants du territoire et à synchroniser toutes les initiatives concernant l'alimentation durable.



MOBILITÉ



Ayant successivement adopté un plan climat air énergie territorial en 2021 puis un plan de mobilité en 2023, la CCARC est résolument engagée dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables et de solutions de mobilité alternatives à l'usage solitaire de la voiture.

Des projets et actions emblématiques de ces deux plans complémentaires pour la lutte contre les changements climatiques ont été engagés en 2023 : schéma directeur des énergies renouvelables, création d'une société locale pour le développement des énergies renouvelables, service local de covoiturage,...

Philippe BOUNIARD

vice-président en charge du développement durable - mobilité

1

application de
covoiturage

426 400€

de subvention
par la CNR pour la
ViaArdèche

1

convention signée
avec la SNCF

Adoption d'un plan de mobilité

Un plan de mobilité a été adopté pour 2023-2030. Il fixe des objectifs et un plan d'actions concrets pour développer les transports collectifs, les mobilités partagées (covoiturage, autopartage...) ainsi que la marche et le vélo.

Un nouveau service local de covoiturage

Ce service a été mis en place, en partenariat avec Karos, une application qui met en relation les usagers. Subventionné par la CCARC et par l'Etat, il est ouvert à toutes personnes réalisant des trajets, notamment domicile-travail, au départ ou à destination d'une commune de la CCARC.

Coût du trajet passager = 1€

Gain conducteur = 2€/trajet/passager

Subvention CCARC = 1€/trajet/passager

Des études pour la Via Ardèche Le Teil / Alba-la-Romaine

La nature et le montant des éventuelles opérations de remise en état ont été évalués ; l'aménagement du tronçon nécessitant l'inspection détaillée des ponts et tunnels. Les conclusions montrent que ce patrimoine est en bon état général mais obligera, rapidement, une reprise de l'entretien régulier.

Une convention de transfert de gestion entre SNCF et la CCARC a été signée pour permettre la réalisation de la voie verte. Pour la réalisation de l'opération, une maîtrise d'ouvrage déléguée est confiée au Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement (SDEA).

ÉNERGIE

14 500
m² de panneaux
potentiels

30
sites publics
identifiés

Création d'une société locale de développement des énergies renouvelables

Le groupement composé d'Enercoop Auvergne Rhône Alpes, Sud VivaRhône Energies et CoopaWatt a été retenu, pour créer avec la CCARC, une société locale de développement des énergies renouvelables. Ce sont des sites publics qui ont été recensés et qui potentiellement pourraient être équipés en photovoltaïque.

Elaboration d'un schéma directeur des énergies renouvelables

En partenariat avec la Communauté de communes Berg & Coiron, pour tenir compte des enjeux communs à nos deux territoires, un schéma directeur des énergies renouvelables a été engagé. Il permettra aux deux territoires de se fixer des objectifs ambitieux et de définir de façon concertée les zones les plus favorables aux futurs projets.



07.

Fonctionner

FINANCES

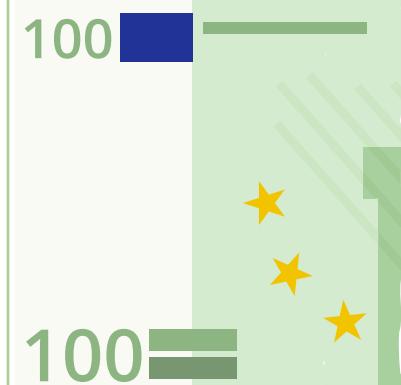
Dépenses réelles 2023 consolidées issues des comptes administratifs pour la mise en œuvre des compétences

Dépenses réelles 2023 consolidées issues des comptes administratifs

ACCOMPAGNER À GRANDIR

- Crèches, LAEP, RPE : 12,31€
- Accueils loisirs, séjours : 5,11€

17,42€



FONCTIONNER

- Administration générale et RH : 10,49€
- Communication : 0,95€
- Espaces verts / technique : 2,13€

13,57€

11,92€

PROPOSER UNE CULTURE POUR TOUS

- Ecole de musique : 1,76€
- Cinémas : 2,92€
- Réseaux des Bibliothèques : 5,05€
- Musée : 0,36€
- EAC Partenariat culturel : 1,84€

INVESTISSEMENT

4 257 487€

FONCTIONNEMENT

30 927 867€

Dont : 16 571 605€ de reversement de fiscalité soit : 53,58%

- 8 131 353€ aux communes membres
- 8 440 252€ à l'Etat

Dont : 14 296 726€ pour mettre en œuvre les compétences soit : 46,42%

VIVRE MIEUX

- Restauration scolaire et portage de repas : 10,95€
- Transition énergétique : 0,35€
- Mobilités : 2,56€
- Social / santé : 2,35€
- Valorisation des déchets : 26,07€
- Préserver l'environnement : 0,47€

42,75€



4,13€

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT DE PROXIMITÉ

- Développement économique et agriculture: 1,72€*
- Tourisme : 2,41€

* Les principaux financements sont en investissements

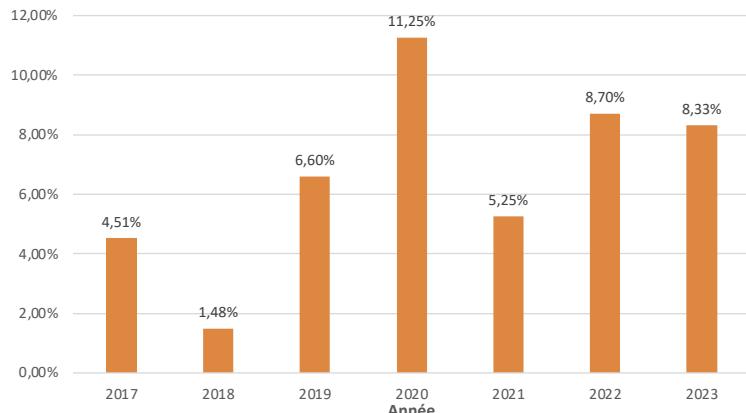
10,22€

S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS

- Urbanisme : 1,05€
- Habitat logement : 6,59€
- Eaux et milieux aquatiques : 2,57€

AUTOFINANCEMENT

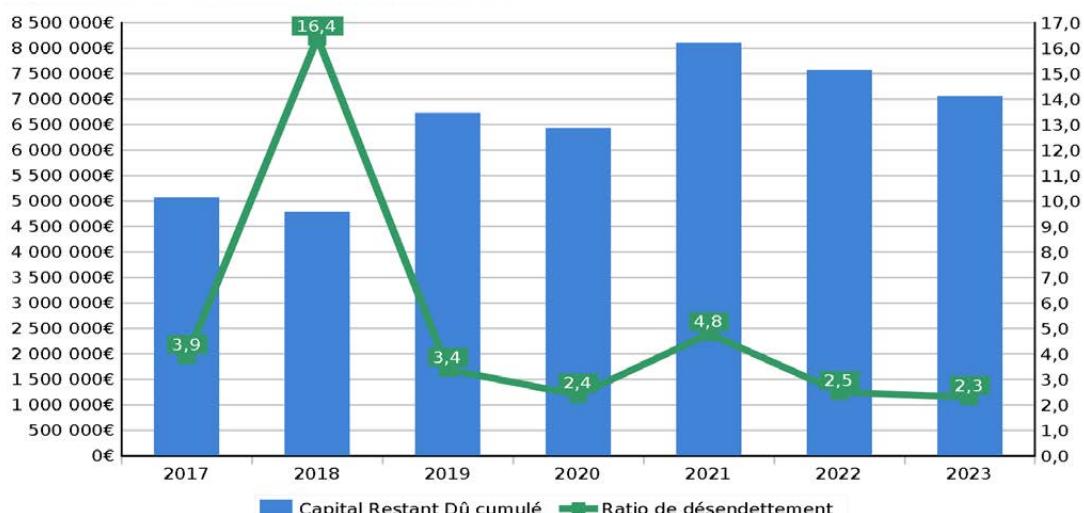
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capacité d'autofinancement	4,51%	1,48%	6,60%	11,25%	5,25%	8,70%	8,33%



La bonne situation financière de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron s'analyse en particulier par sa capacité d'autofinancement (Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement) qui se maintient depuis l'année 2022 au dessus des 8%. L'objectif est de conserver cette capacité d'autofinancement voire de l'améliorer par une gestion budgétaire rigoureuse.

DÉSENDETTEMENT

Elle permet de mesurer le nombre d'années nécessaires qu'il faudrait à la Communauté de communes pour rembourser intégralement le capital de sa dette. Pour une bonne santé financière, ce ratio doit rester en deçà de 12 ans. Il est stabilisé en dessous des 3 ans depuis 2022. Il est important de veiller à maintenir une épargne brute suffisante par une gestion budgétaire rigoureuse pour limiter le recours à l'emprunt dans le cadre notamment du financement des investissements et ainsi ne pas dégrader la capacité d'autofinancement.



STABILITÉ DE LA FISCALITÉ depuis 2017

■ Taxe d'habitation

Taux : 9,79 % - Cotisation : 270 245 €

■ Taxe foncière bâti

Taux : 6,87 % - Cotisation : 2 717 442 €

■ Taxe foncière non bâti

Taux : 13,30 % - Cotisation : 52 280 €

■ Cotisation foncière des entreprises

Taux : 26,13 % - Cotisation : 7 315 884 €

■ Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Taux : 0 % - Cotisation : 0 €

■ Taxe additionnelle sur les propriétés non bâties

Cotisation : 61 108 €

■ Imposition fonfataire des entreprises de réseaux

Cotisation : 6 472 910 €

■ Taxe sur les surfaces commerciales

Cotisation : 108 843 €

MARCHÉS PUBLICS

45%
des marchés
ont intégré une
considération
environnementale

22%
des marchés
ont intégré une
considération
sociale

44
marchés conclus
dont :
12 consultations
28 marchés à
procédure adaptée
4 appels d'offres

Ce service aide les autres services à appliquer la réglementation en vigueur en matière d'achats publics. Il définit notamment quelles sont les procédures à mettre en œuvre afin d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne utilisation des deniers publics.

Les marchés (achats) sont soumis au Code de la Commande Publique, ils respectent les trois principes fondamentaux :

- Liberté d'accès à la commande publique
- Egalité de traitement des candidats
- Transparence des procédures

LES ACHATS PUBLICS DURABLES, OU RESPONSABLES

Qu'est-ce qu'un achat durable et responsable ? C'est un achat qui prend en compte le développement durable ainsi que la responsabilité sociale des acheteurs publics dans la commande publique.

Les 3 piliers d'un achat durable et responsable sont : écologique, sociétal et économique

Les objectifs fixés par le plan national pour des achats durables (PNAD) :

- 100% des marchés d'ici 2025 doivent intégrer au moins une considération environnementale,
- 30% des marchés d'ici 2025 doivent intégrer au moins une considération sociale

Ressources Humaines



16
enseignants musical
transférés au pôle culture

11
agents pouvaient
prétendre au forfait

300 à 800€
de prime selon les
rémunérations brutes

132
agents ont passé les tests
PIX

Transferts de personnels de l'enseignement musical du Syndicat Ardèche Musique et Danse

2 réunions avec l'ensemble des agents transférés, la direction et les élus ont été organisées.

Un rendez-vous individuel avec chaque agent pour prendre connaissance des différents actes et règles de fonctionnement et de lever les dernières interrogations sur les situations personnelles,

Le Forfait mobilité durable (à partir de septembre)

Dans le cadre de la politique mobilité, ce forfait doit encourager les agents à recourir davantage aux modes de transports durables : le vélo, le véhicule électrique, le co-voiturage sur les trajets domicile-travail.

Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle

Face à la forte inflation le Président et l'ensemble des élus ont souhaité mettre en place cette prime, versée à 122 agents.

Formation PIX

Des agents ont été sollicités pour participer à des exercices informatiques visant à tester et développer les compétences numériques des agents.

75
agents sensibilisés

3
formations Spécialisées en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

9
aménagements de poste

Diagnostic des Risques Psychosociaux

Une enquête sur la qualité de vie au travail, anonyme et confidentielle, a été lancée auprès des agents. Cette enquête amine évidence plusieurs points de vigilance. La satisfaction globale est supérieure à la moyenne des collectivités territoriales nationales.

Journées de prévention

4 ateliers de prévention ont été animés dans des services: « sensibilisation à la vue et à la vision » pour le service de la collecte des déchets, « sophrologie et gestion du stress » pour le service de la petite enfance.

Déploiement d'une procédure de signalement des actes de violences, harcèlement, discrimination et agissements sexistes

Elle a pour but de protéger tout agent, victime ou témoin, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel, d'agissements sexistes.

Mise en place d'accueil sécurité

Cet accueil est obligatoire pour tous les nouveaux arrivants et a pour but d'informer et de sensibiliser l'agent à la prévention des risques sur son futur poste de travail. Il est utile également pour informer l'agent de la gestion des risques en général au sein de la collectivité.



Communication

870
clics

1
espace créé sur
IntraMuros

80
comptes créés

Prise en charge des écoles de musique

Une charte graphique et une campagne de communication déployées, en partenariat avec la CC DRAGA pour créer une identité graphique à l'enseignement musical. Une couverture des médias locaux, des outils numériques et pour le papier la création diffusion de 4000 livrets pour faire connaître les pratiques et faciliter l'accès aux familles et 1 dossier thématique dans ARC Magazine n°9.

La campagne des réseaux sociaux a comptabilisé 93 000 impressions - 870 clics

Déploiement des 130 points tri

Création d'une charte graphique et mise en œuvre d'un plan de communication construit avec les communes pour être au plus près des besoins. Informer sur les travaux d'installation et diminuer les quantités d'ordures ménagères sensibilisant aux gestes de tri.

L'application IntraMuros est l'outil identifié pour suivre, par commune, les avancées des travaux par quartier.

Un intranet pour les agents de la CCARC

Cet outil a été développé pour répondre à des besoins de centralisation des documents et d'informations pour le service des ressources humaines mais aussi pour faciliter le lien aux agents. Tous les agents même ceux qui n'ont pas d'adresse mail professionnelles ont accès aux informations de la collectivité.



Site internet

■ 20 000 visiteurs

Facebook

■ 3100 abonnées
■ 20 680 visites

Intramuros

■ 2110 comptes environ 100 visites / jour

Presse

■ 305 articles recensés

ORGANISATION DES SERVICES

AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- > Urbanisme > Habitat/Logement
- > Projet de renouvellement urbain
- > Commerce/Artisanat
- > Développement économique
- > Aménagement touristique
- > Mobilités - Développement durable

CULTURE

- > Réseau des Bibliothèques
- > Cinémas
- > Education Artistique et Culturelle
- > Musée de la Résistance et de la Déportation
- > Ecoles de musique

COMMUNICATION

- > Communication

RESSOURCES HUMAINES ET VIE AU TRAVAIL

- > Ressources Humaines
- > Santé, hygiène et sécurité

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- > Accueil-secrétariat
- > Commande publique-Achats

PETITE ENFANCE / JEUNESSE

- > Crèches
- > Relais Petite Enfance
- > Lieux Accueil Enfants-Parents
- > Accueil de loisirs

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS / TECHNIQUE

- > Environnement
- > Déchets
- > Technique

RESTAURATION COLLECTIVE

- > Cuisine centrale
- > Portage des repas

FINANCES / FISCALITÉ

- > Coordination budgétaire-comptabilité
- > Accueil-secrétariat

CONTACT

SIÈGE

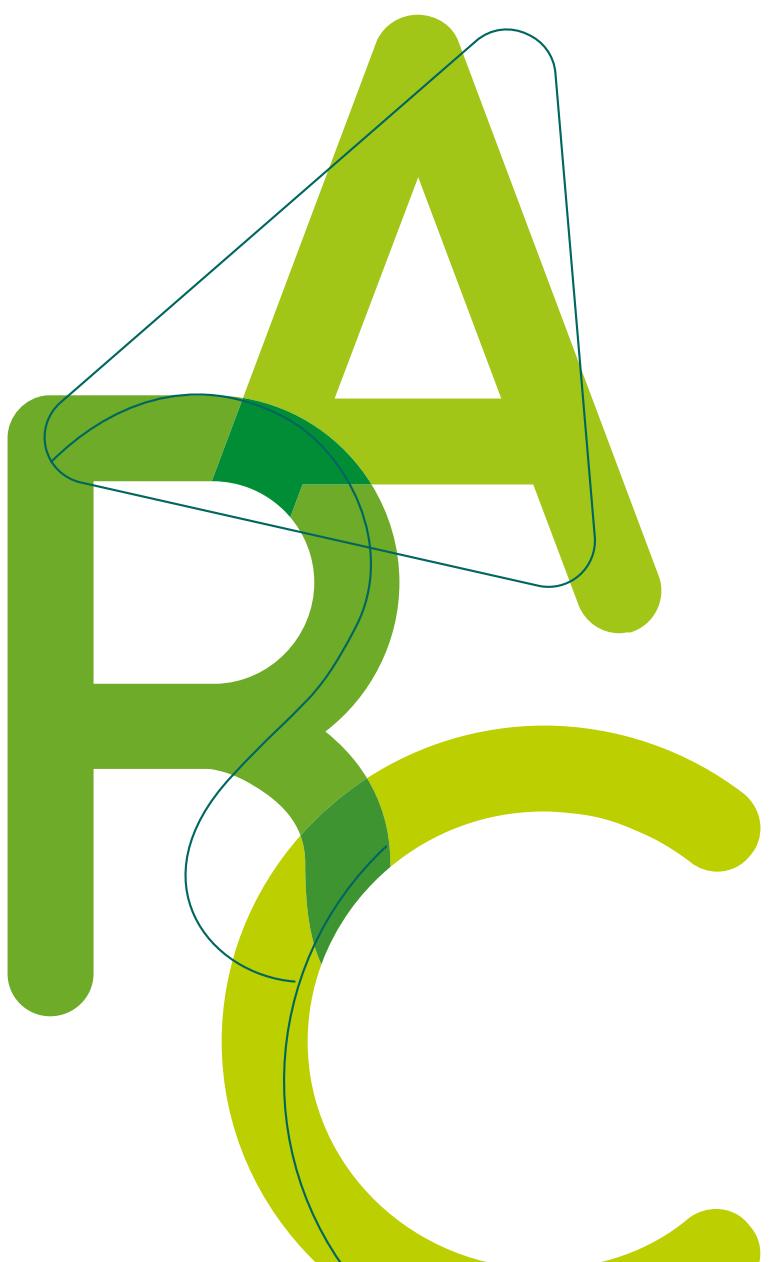
Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
10 av. de la Résistance – 07350 CRUAS
04 75 00 04 11 – accueil@ardecherhonecoiron.fr

ANNEXE ACCUEIL

Pépinière Le Faisceau Sud
ZA Rhône-Helvie – 2 allée du Faisceau Sud – 07400 LE TEIL
04 75 00 04 11
Lundi, jeudi et vendredi



www.ardecherhonecoiron.fr



A
B
C

ALBA LA ROMAINE

AUBIGNAS

BAIX

CRUAS

LE TEIL

MEYSSE

ROCHEMAURE

ST BAUZILE

ST LAGER BRESSAC

ST MARTIN SUR LAVEZON

ST PIERRE LA ROCHE

ST THOMÉ

ST SYMPHORIEN SOUS CHOMÉRAC

ST VINCENT DE BARRÈS

VALVIGNÈRES

